

## Tables rondes I et II des séances ministérielles de la Conférence de haut niveau de l'OACI sur la COVID-19 Résumé du Président

Les Ministres chargés de l'aviation civile et/ou des transports des États membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), ainsi que les dirigeants invités d'organisations internationales et de l'industrie, se sont réunis en plénière ministérielle (Tables rondes I et II) les 12 et 13 octobre 2021, lors de la Conférence de haut niveau sur la COVID-19.

Les participants ont eu de très fructueux échanges en mode virtuel au cours de ces deux journées, sur les deux sujets complémentaires : Piloter la relance de l'aviation (Table ronde I) et Renforcer la résilience et la durabilité (Table ronde II). Les résultats de ces débats ont également été pris en compte dans la préparation de la Déclaration ministérielle, qui doit être adoptée par la Plénière ministérielle (clôture) le 22 octobre 2021.

Le présent document rend compte, de mon point de vue de Président de la réunion, des faits saillants des délibérations.

\*\*

Dès le départ, les participants ont reconnu que la pandémie de COVID-19 est beaucoup plus qu'une crise sanitaire : elle a causé d'immenses dommages économiques et sociaux dans le monde entier. Si l'aviation est l'un des secteurs les plus durement touchés, les chaînes logistiques mondiales, les interventions d'urgence et d'aide humanitaire et la distribution rapide des vaccins dépendent principalement du transport aérien. Outre cet aspect, l'aviation est un facilitateur et catalyseur économique majeur, de nombreux secteurs étant tributaires d'un système de transport aérien fiable et efficace.

Une crise mondiale appelle une réponse harmonisée à l'échelle mondiale. Les participants ont fait l'éloge de l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART) et de l'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA), et ont souligné l'utilité des recommandations et orientations formulées pour appuyer les efforts de relance de leurs États. Ont été particulièrement mentionnées les recommandations concernant le système de mesures d'exception ciblées, la levée des restrictions touchant le fret aérien, l'établissement de couloirs sanitaires, la mise en œuvre de certificats de dépistage et la nécessité de traiter les passagers de facon juste et équitable.

Reconnaissant les graves incidences de la pandémie sur la viabilité financière du secteur de l'aviation, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de continuer à fournir des mesures adéquates de soutien financier et réglementaire en tant que de besoin. Ces mesures devraient être mises en œuvre de façon inclusive, ciblée, proportionnée, transparente et temporaire, de façon à préserver la dynamique du marché et à tenir compte des obligations internationales. Vu le peu de ressources dont on dispose pour réagir aux

crises et aux conflits de priorités, des efforts concertés doivent être faits par toutes les entités pertinentes, y compris les institutions financières, les partenaires internationaux et le secteur privé.

Lorsqu'un État est prêt à adopter une stratégie de « sortie », c'est-à-dire une stratégie de gestion des risques à l'échelle nationale qui vise à réduire la nécessité de mesures d'atténuation des risques pour la santé publique, à donner accès aux voyages et à réactiver les économies locales, le secteur de l'aviation exige une attention particulière. Il faudra faire de difficiles compromis liés aux défis sanitaires, économiques et sociaux, au rôle crucial joué par l'aviation pour appuyer la lutte contre la pandémie, et à la relance économique à plus grande échelle. De l'avis commun des participants, il est de la plus haute importance de définir des stratégies de gestion des risques à niveaux multiples pour l'aviation civile internationale qui soient adaptables, proportionnées, non discriminatoires et guidées par des preuves scientifiques.

Le rétablissement et le renforcement de la confiance des passagers dans les voyages aériens sont essentiels pour la reprise intégrale des voyages, du commerce et des chaînes logistiques et de leur croissance après la pandémie. À cet égard, il faudrait favoriser des voyages sans contact, plus rapides et plus sûrs tout en satisfaisant aux mesures de santé publique et en réduisant le risque de transmission de la maladie. Les participants ont souligné les avantages qu'il y a à intégrer des solutions automatisées et numériques dans les opérations de transport aérien pour assurer un échange rapide et sûr des données et de l'information. L'interopérabilité, la reconnaissance mutuelle et l'accessibilité de ces solutions constituent un élément essentiel de la réalisation de cet objectif. En outre, les nouvelles technologies peuvent permettre aux gouvernements d'élaborer des cadres cohérents et agiles pour réagir aux crises futures, comprenant des restrictions de vol, des mesures de traitement des équipages, des exigences relatives aux tests et à la vaccination des passagers, l'échange de données sur la santé en voyage et d'autres réactions d'urgence.

Les participants ont également examiné les changements émergents causés découlant de la pandémie et souligné les actions et initiatives qu'ils ont adoptées pour renforcer la durabilité de l'aviation dans les trois aspects social, environnemental et économique. D'un avis commun, il faudrait tirer des enseignements de la pandémie actuelle pour renforcer la fondation à long terme du secteur de l'aviation afin de le protéger contre les menaces futures, tout en reconnaissant que chaque crise comporte un élément d'incertitude et d'imprévisibilité. Ils ont en outre insisté sur le fait qu'il importe de renforcer la souplesse du secteur et son adaptabilité à la transformation actuelle à long terme des économies, de la société et des comportements des consommateurs. La responsabilité clé des États et de l'OACI est de préparer une réponse appropriée de politique après-COVID-19 qui supposera une amélioration de la gestion des risques et de la préparation aux crises et reposera sur des solutions novatrices comme la numérisation.

Une part importante de la solution consistera à attirer et retenir des professionnels de l'aviation qualifiés et compétents pour répondre efficacement aux changements en cours en matière d'économies, d'opérations et de modèles d'activités, et en vue de la croissance durable du secteur de l'aviation.

C'est la mobilisation collective des États et du secteur qui permettra principalement de mener l'aviation de la relance à la résilience. Les participants sont convenus de saisir cette occasion pour renforcer le cadre et les arrangements internationaux en vue d'une réaction coordonnée et rationnalisée aux crises futures, et de renouveler la coopération mondiale au sein du secteur et entre les divers secteurs dans l'objectif d'une gestion de crise plus rapide et coordonnée.

\*\*

Je suis très heureux de constater combien les Ministres sont unis dans leur objectif de relever ces défis et de permettre la relance rapide mais sûre et efficace de l'aviation, et j'apprécie grandement les précieuses contributions des participants.